

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

129007

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7397 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : M. MOUTI S. SOUNAY

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0658573246 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/09/22

Nom et prénom du malade : M. MOUTI

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : OL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/9/22	C2-200	271		DOCTEUR MOUCHE Dentiste Esthétique et Implantologie N°193, Rue des Casablanca, Casablanca, Maroc Téléphone: 05 22 90 88 72

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OUMERRABI Dr. Adnane BIDAH 16 Avenue QUERRABBI HAY HASSANI CASABLANCA - Tél. 05 22 90 88 72	05.09.22	627.00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE OUMERRABI Dr. Adnane BIDAH 16 Avenue QUERRABBI HAY HASSANI CASABLANCA - Tél. 05 22 90 88 72	05.09.22		

### AUXILIAIRES MEDICAUX

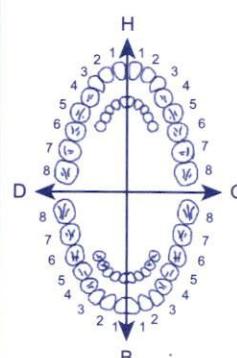
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



صيدلية أم الربيع

PHARMACIE OUM ERRABII

49 Bd Oued Oum Errabii

Hay Hassani Casablanca

Tél. 022.90.88.72

FACTURE N° 04118

V/C N° :

Client :

Casablanca, le :

Quantité	DESIGNATION	P.U.	TOTAL
1	husseini	39,70	
1	nhf	14,80	44,50

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnane BIDA

49, Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI  
EL OULFA - CASABLANCA Tél. 05 22 90 88 72

LOT : 220436

EXP : 03/2022

PPV : 14,30

UTAVI :

LOT N° :

فوسيدين 2%  
مرهم  
أنبوب من 15 جرام  
30,20

# Docteur Moussaid Latifa

Dermatologie - Vénérologie  
Brûlés, Médecine Esthétique, Laser

Maladies de la Peau, des Ongles  
Maladies Sexuellement Transmissibles, Chirurgie de la Peau et des Ongles, Allergologie, Cosmétologie, Laser

Diplômée en Médecine Esthétique et en Laser de la Faculté de Médecine de Besançon (France)  
Membre de la société Française de dermatologie

Attachée à la Polyclinique CNSS Derb Ghallef  
Attachée à la Polyclinique CNSS Bernoussi



الدكتورة لطيفة مساد

اختصاصية الأمراض الجلدية والتناسلية

الحروق، التجميل والليزر

أمراض الجلد، الشعر والأظافر، الأمراض التناسلية

جراحة الجلد والأظافر

أمراض الحساسية، التجميل، الليزر

حاصلة على دبلوم التجميل والليزر من جامعة بيزانسون (فرنسا)

عضوة الجمعية الفرنسية لطب الجلد

ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي درب غلف

ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي البرنوسي

Casablanca, le :

5/9/2

Moussi  
S  
u  
s  
o  
l

151.00

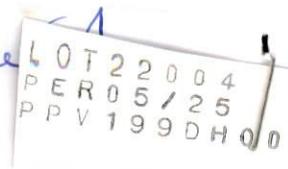
1) Gel Sleep 3 (wolff)  
100.00

2) Ureadin Creme  
100.00

177.00  
PHARMACIE OUM ERRABII  
Adnane BIDAH  
Oule Oum Errabii Hay Hassani,  
CASABLANCA Tel. 05 22 90 88 72

3) Dayskin Balfeni  
199.00

4) Balfeni P  
Bale 28. 15/100ml



Outa Casablanca - CSN. 06 63 23 08 80  
N° 193 Rés Oum Errabii, Oum Errabii  
Brûlés, Médecine Esthétique, Vénérologie, Laser  
Dermatologie, Vénérologie  
Docteur Moussaid Latifa

رقم 193، إقامة أم الريبع، شارع أم الريبع، شقة رقم 15 (بجانب ليديك الألفة) الدار البيضاء، الهاتف: 06 63 23 08 80 - المحمول: 05 22 93 11 34

627 Dr Adnane BIDAH  
Residence Oum Rabii, Bd. Oum Rabii, Appt.15 (A côté de la lydec Oulfa) Casablanca  
Tél : 05 22 98 11 34 - GSM : 06 63 23 08 80 - E-mail : latimoussaid@hotmail.com

627 Dr Adnane BIDAH  
Residence Oum Errabii Hay Hassani, Oulfa - Casablanca Tel. 05 22 90 88 72  
Tél : 05 22 90 88 72 - Patente : 36019538 - ICE : 002134416000020 - INP : 091028357